

Société par Actions simplifiée Multi-Offices de Commissaires de Justice



Commissaires de Justice

Huissiers de Justice

Aix-en-Provence

75, rue Marcellin Berthelot
Antelios D
13290 Aix en Provence

Marseille

Siège social
4, Place Félix Baret
13006 Marseille

Martigues

42, rue Léonard Combes
13500 MARTIGUES

☎ 04.91.33.18.44
✉ contact@provjuris.fr
🌐 www.provjuris.fr

Etude compétente :

- Sur la France entière pour les constats (7j/7) et en matière de recouvrement amiable.
- Sur le ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence (départements du 13, du 83, du 06 et du 04) en matière de signification et d'exécution des décisions de justice.

Notre réseau de correspondants nous permet d'assurer un service de pilotage d'actes, de constats et de procédures sur l'entier territoire national.

Emeric BERNARD - Pierre MONTEL - Fabien SEGURA - Thomas TAGNATI – Coralie AURAN – Sophie TUCA-LARRIEU



SAS PROVJURIS

**E. BERNARD, P. MONTEL, F. SEGURA,
T. TAGNATI, C. AURAN, S. TUCA-LARRIEU**
Commissaires de Justice Associés

MARTIGUES (13500)
42, rue Léonard Combes
MARSEILLE (13251 Cedex 20)
4 Place Félix Baret B.P. 60012
AIX EN PROVENCE (13290)
Antelios D, Pôle d'activités
75 rue Marcelin Berthelot



EXPEDITION

Dossier: 541402

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE CINQ NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE dont la direction des affaires juridiques est sise Tour la Marseillaise, 2 bis Quai d'Arenc 13002 MARSEILLE et dont le siège social est 58 Boulevard Charles Livon 13007 MARSEILLE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité.

QUI NOUS EXPOSE :

Que dans le cadre de la rénovation du centre-ville ancien de MARIGNANE (13700), une partie de la voie publique doit être désaffectée.

Qu'à cet effet, il convient que nous nous rendions sur place et procédions à toutes constatations utiles.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

Nous, SAS PROVJURIS, société par actions simplifiée multi-Offices de Commissaires de Justice, ayant son siège social 4, Place Félix Baret à Marseille (13006), un Office à la résidence d'Aix-en-Provence (13290) 75 rue Marcellin Berthelot – Antelios Bâtiment D, et un Office à la résidence de Martigues (13500) 42, rue Léonard Combes, agissant par l'un des associés, soussigné,

Certifions nous être rendus ce jour, à 10h00, rue du Grand Puits, 13700 MARIGNANE.

Là étant, positionnés à l'angle de la rue du Vieux Renard et de la rue du Grand Puits, nous notons la présence de barrières HERAS, fixées sur plots entourant la zone concernée.





Cette zone est sécurisée.

Au centre de celle-ci, nous notons la présence de rubalise de couleur rouge et blanche.

Nous notons la présence d'un périmètre formant un triangle déterminé par une rubalise de couleur rouge et blanche.

Il nous est précisé que cette partie doit être désaffectée.





La zone s'établit entre le piquet 108 et les piquets 109 et 105.





Nos constatations terminées, nous nous sommes retirés et, de tout ce que dessus, avons dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

A titre d'illustrations, nous avons inséré 10 clichés photographiques.

Maître Thomas TAGNATI
Commissaire de Justice Associé

